

Philosophie au lycée avant la classe terminale au Lycée Français de Séoul

Référence : Bulletin officiel n°9 du 3 mars 2011

L'enseignement de la philosophie au lycée a traditionnellement sa place dans la classe Terminale des séries générales et technologiques. Il y poursuit une double finalité : « favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement et lui offrir une culture philosophique initiale ».

Encouragé par les préconisations du B.O.E.N. N°9 du 3 mars 2011, des interventions de philosophie avant la classe de Terminale ont pour objectif de préparer l'élève « à développer l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle ». En d'autres termes, il s'agit d'anticiper et de faire comprendre ce qu'il faut entendre dans l'expression « démarche philosophique » et ce qu'il convient de développer pour adopter cette dernière. De plus, en lien avec les différentes disciplines, elles contribuent également à donner à l'élève la perception de l'unité des savoirs et le sens de la rigueur intellectuelle.

À ce stade du parcours des élèves, cette première approche de la démarche philosophique n'a pas pour but de transmettre un corpus philosophique aux lycéens, mais de les entraîner progressivement à construire une réflexion rigoureuse. Cette démarche apporte sa contribution aux grands objectifs assignés au lycée ; elle aide notamment les élèves à gagner en autonomie et elle favorise une orientation personnelle et réfléchie.

Objectifs :

1. Accompagner la progression vers la maturité intellectuelle
2. Donner plus de sens au parcours scolaire par des pratiques interdisciplinaires
3. Familiariser les lycéens avec la pratique de la philosophie

Modalités :

1. Interventions ciblées d'un professeur de philosophie dans les cours d'autres disciplines

Cette introduction de la philosophie prend idéalement la forme d'interventions ciblées du professeur de philosophie dans les cours d'autres disciplines ou enseignements afin de concevoir clairement l'articulation entre l'intervention proposée et la discipline concernée. Un projet, concerté et préparé en commun, est élaboré par les professeurs qui en assurent ensemble la mise en œuvre. Le professeur de philosophie s'attachera à analyser les notions et les problèmes permettant d'appréhender différemment et de façon complémentaire les thèmes et connaissances prévus par les programmes des différentes disciplines.

Ces interventions peuvent se faire dans toutes les disciplines du tronc commun ou dans les enseignements spécifiques en Première.

A Séoul, ces interventions se dérouleront au sein d'un horaire de 18 heures et commenceront à l'issue de la passation des T.P.E. sur les heures dévolues à cet enseignement.

A noter que l'accompagnement personnalisé restera dédié aux disciplines du tronc commun ou des enseignements spécifiques de la classe de 1^{ère} toute série.

3. Participation aux Travaux Personnels Encadrés

Le professeur de philosophie prendra également part à l'encadrement des travaux personnels encadrés (TPE), dispositif à caractère pluridisciplinaire. Ils contribuent à atteindre deux grands objectifs assignés aux TPE : développer l'autonomie des élèves, leur faire découvrir les liens qui existent entre les différentes disciplines et percevoir la cohérence des savoirs scolaires. Au Lycée Français de Séoul, l'enseignement de la philosophie est assuré par un professeur de Lettres, ce qui permet de suivre les élèves sous le double prisme du français et de la philosophie.

4. Particularité de ces interventions au Lycée Français de Séoul

Le projet de Séoul a pour objectif d'anticiper la découverte des qualités spécifiques de la démarche de réflexion philosophique pour mieux assurer la réussite des élèves en Terminale. Un tel projet nécessite un travail précis sur la langue, une acquisition de concepts et de méthodes de raisonnement, de lecture de textes et de rédaction qui sont tous les trois spécifiques et distincts de ceux des épreuves de l'Epreuve Anticipée de Français, sans que ce travail d'acquisition rentre en conflit avec le cours de lettres à proprement parler mais, au contraire, en l'augmentant. Il demeure important de dissocier « le cours de français » de « l'initiation à la philosophie » en raison des différences de méthodologie dans l'approche de certains exercices, tels que le commentaire argumenté, par exemple. Ce travail sur la maîtrise de la langue prend tout son sens dans un pays où les élèves n'ont pas tous le français comme langue maternelle ; le choix rigoureux du vocabulaire et la construction de la phrase ne vont pas de soi et nécessitent un travail pointu de mise en contexte des termes par l'intermédiaire d'exemples et d'expérience.

Dans un souci de concilier l'enseignement de la philosophie au contexte local, le professeur privilégiera durant la première des deux heures des éléments d'histoire de la philosophie pour les élèves de façon assez agréable (questionnaires, recherches internet) qui ne les inviteront pas toutefois à des devoirs supplémentaires à la maison.

Durant la deuxième heure, le professeur invitera les élèves à la lecture de textes philosophiques bien particulier et à travailler outre le lexique particulier de la discipline la maîtrise de l'argumentation : reconnaître le thème abordé, savoir reformuler le problème posé, la thèse de l'auteur, les étapes de son argumentation et des critiques qu'on pourrait lui adresser éventuellement – cette phase pourra servir de support à l'évaluation.

5. Mise en œuvre de l'évaluation

Ces interventions ne donnent pas lieu à une évaluation finale sous forme de notation. Toutefois le professeur veillera à évaluer les acquis des élèves au cours même de leurs interventions, qui ne se réduisent pas à de simples exposés ou conférences, afin de définir ce qu'ils ont retenu de cette démarche philosophique.

Cette évaluation pourra revêtir la forme d'un questionnement afférent à un document authentique : identification de la thèse de l'auteur, de la structure du document, mise en exergue des points forts du document...

Les interventions du professeur de philosophie en classe de Première, en coordination avec les autres professeurs, devront concerner de façon équilibrée tous les enseignements scientifiques et littéraires afin que les élèves comprennent que la philosophie a pour vocation de s'attacher à l'ensemble de la culture enseignée au lycée, à laquelle elle peut apporter l'éclairage historique, réflexif et critique qui est le sien.

Au travers de cette propédeutique de philosophie, le but recherché est de faire en sorte que les premiers cours de la classe de Terminale ne suscitent plus chez les élèves une « surprise déroutante » et que les élèves perçoivent davantage ce que cette discipline est et surtout, ce qu'elle n'est pas.

Exemples de thèmes qui peuvent être abordés en lien avec le contexte local :

Le professeur sera amené à travailler avec les élèves sur deux problématiques en rapport avec la traditionnelle sortie scolaire de la classe de 1ère "templestay et poésie au Soeraksan":

Problématique n°1 : qu'est-ce qui distingue la religion de la philosophie ? Etude du bouddhisme.

Problématique n°2 : quelles sont les limites du langage pour dire le monde ?

Objectif 1 : acquérir des savoirs de base sur l'histoire de la philosophie pour bien démarrer l'année prochain avec une sélection de références utiles à court terme, telles que : l'ironie socratique, les morales antiques, le doute cartésien, les mots étiquettes chez Bergson, le garçon de café de Sartre ...)

Objectif 2 : travailler l'argumentation dans les textes plus généralement et pouvoir en tirer des bénéfices à court terme pour l'épreuve anticipée de français.

Objectif 3 : s'initier à la réflexion philosophique au cours de débats fondés sur l'expérience (le séjour « templestay » et le cours sur la poésie en français).